

ORDRE D'ACHAT DE PARTS

Validité de l'ordre : 2 périodes de confrontation trimestrielle

Ordre à retourner :

- Par courrier recommandé avec AR à La Française - Service Clients Associés – 128 boulevard Raspail, 75006 Paris
- Par mail à produitsnominatifs@la-francaise.com (option du message intégrant une demande de notification de réception et de lecture)

Conditions de validité de l'ordre au verso

N° associé(e)

(si vous êtes déjà associé(e) d'une SCPI gérée par La Française Real Estate Managers)

CODE PARTENAIRE :

NOM PARTENAIRE :

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme ☐ Indivision
☐ Société - N° Siret :

Nom (ou raison sociale)

Nom de naissance

Prénoms

Adresse

Code postal Ville.....

Pays Téléphone

E-mail.....

Date, lieu et département de naissance

.....

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme ☐ Indivision
☐ Société - N° Siret :

Nom (ou raison sociale).....

Nom de naissance

Prénoms

Adresse

Code postal Ville.....

Pays Téléphone

E-mail.....

Date, lieu et département de naissance

.....

Situation de famille :

☐ Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e)

Si vous êtes mariés : date de mariage :/...../.....

Régime matrimonial : ☐ Sans contrat, communauté légale

☐ Contrat séparation de biens

Nombre d'enfants à charge :

☐ Contrat communauté universelle

☐ Participation aux acquêts

Souhaite me porter acquéreur en pleine propriété de parts de SCPI selon les détails ci-dessous :

Indiquer le nom de la SCPI :			
Nombre de parts	Prix maximum offert (€)/part	Prix à payer (€)/part ⁽¹⁾	Montant total à verser (€)
A	B	C = B x 1,047	A x C

⁽¹⁾ Droits d'enregistrement compris, calculés au taux de 5,00 % sur le prix d'exécution, soit la somme nette revenant au vendeur. Les droits d'enregistrement correspondent à 4,75 % du prix offert. Le calcul est effectué hors incidence de l'arrondi fiscal, pour lequel La Française Finance Services fera profit ou sa charge.

Détenues actuellement en : ☐ pleine propriété ☐ démembrement (voir conditions au verso)

Je souhaite raccourcir la durée de validité de mon ordre à une seule confrontation, afin que les fonds non engagés me soient restitués après la première confrontation : ☐ Oui ☐ Non

Païement du montant total de mon ordre :

☐ par virement

☐ par chèque libellé à l'ordre de la SCPI

J'ai bien noté que :

- sauf mention contraire, la transaction porterait sur la totalité ou une partie des parts mentionnées ci-dessus ;
- le prix d'exécution correspond à la somme nette revenant au vendeur. Il s'entend net de tous frais, c'est-à-dire commission de cession de 5 % HT soit 6 % TTC et droits d'enregistrement de 5 % appliqués au prix d'exécution, à la charge de l'acquéreur (avec un minimum de perception de 25 € par déclaration).

Je donne mandat à La Française qui accepte, aux fins, en mon nom et pour mon compte, dès l'exécution de mon ordre d'accomplir toutes formalités consécutives à mon ordre, notamment l'enregistrement de la transaction auprès du Trésor public.

Avant toute souscription à la SCPI, vous devez prendre connaissance des documents légaux (note d'informations et son actualisation le cas échéant, statuts, bulletins trimestriels, rapports annuels, document d'informations clés) disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site Internet www.la-francaise.com.

Fait à, Signature(s)⁽²⁾ :

Le.....

Important : Dans le cadre des dispositions réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (article R.561-12 et suivants du Code Monétaire et Financier), il vous est demandé de joindre le Questionnaire LCB-FT dès le premier euro. Le Groupe La Française se réserve le droit de demander tout document probant qu'elle juge nécessaire sur l'origine des fonds.

⁽²⁾ **Achat en nom propre :** signature de l'acquéreur ; **achat aux noms de deux acheteurs :** signature obligatoire des deux acheteurs ; **achat par une société (SA, SCI, etc.) :** signature du représentant légal de la société.

CONDITIONS DE VALIDITÉ DE L'ORDRE

Pour être valide, votre ordre doit répondre aux conditions de validité générales et éventuellement particulières décrites ci-dessous :

Conditions générales :

- l'ordre d'achat, comprenant notamment le mandat donné à La Française doit être dûment rempli et signé, accompagné de votre règlement sur le compte de la SCPI (chèque ou ordre de virement) ;
- les renseignements suivants doivent être joints en annexe de ce document :
 - pour les sociétés : un extrait KBIS de moins de 3 mois, les statuts de la société, la copie d'une pièce d'identité du signataire et des bénéficiaires effectifs en cours de validité, le pouvoir de signature, le formulaire relatifs aux bénéficiaires effectifs, le bilan ou les comptes de résultats et le formulaire FATCA/CRS ;
 - pour les personnes physiques, pour chaque signataire : la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
 - un RIB du compte sur lequel doit être versé l'ensemble des revenus ;
 - dans le cadre des dispositions réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (article R.561-12 et suivants du Code Monétaire et Financier), il vous est demandé de joindre le Questionnaire LCB-FT dès le premier euro. Le Groupe La Française se réserve le droit de demander tout document probant qu'elle juge nécessaire sur l'origine des fonds.

Conditions particulières :

En cas d'indivision, l'ordre doit être signé soit par le mandataire dûment désigné, soit par l'ensemble des co-indivisaires. Un état civil* des parties doit être également joint.

En cas de démembrement de propriété et sauf procuration jointe, l'ordre doit être signé conjointement par le nu-propriétaire et l'usufruitier. Un état civil* des parties doit être également joint.

Risques associés :

Les parts de SCPI d'entreprise sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques : absence de rendement ou perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués par la diversification immobilière et locative du portefeuille de la SCPI. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de SCPI. La SCPI comporte un risque de perte en capital. Les dividendes perçus n'étant pas garantis, ceux-ci peuvent ne pas couvrir les intérêts des prêts dans le cadre d'un achat de parts de SCPI à crédit.

*Nom, prénom(s), nom de naissance pour les femmes mariées ; situation de famille, adresse, code postal, ville, pays, date, lieu et département de naissance.

La société de gestion tient à disposition l'état du carnet d'ordres, sur simple demande par e-mail ou par courrier ou sur le site www.la-francaise.com –sur lequel figurent les cinq prix offerts les plus hauts à l'achat et les cinq prix offerts les plus bas à la vente avec les quantités correspondantes –, la valeur de réalisation, le dernier dividende annuel distribué.**

****La Française Real Estate Managers S.A.S. au capital de 1 290 960 € - 399 922 699 RCS Paris**

Siège social : 128, boulevard Raspail 75006 PARIS

La société de gestion de portefeuille La Française Real Estate Managers a reçu l'agrément AMF n° GP-07000038 du 26/06/2007 et l'Agrément AIFM au titre de la directive 2011/61/UE en date du 24 juin 2014.

Les informations contenues dans le présent document feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes pour le compte desquelles sont enregistrées lesdites informations auront la faculté d'exercer un droit d'accès et de rectification dudit fichier en s'adressant à La Française par courrier ou par mail à l'adresse dpo@la-francaise.com



ORDRE D'ACHAT DE PARTS

Validité de l'ordre : 2 périodes de confrontation trimestrielle

Ordre à retourner :

- Par courrier recommandé avec AR à La Française - Service Clients Associés – 128 boulevard Raspail, 75006 Paris
- Par mail à produitsnominatifs@la-francaise.com (option du message intégrant une demande de notification de réception et de lecture)

Conditions de validité de l'ordre au verso

N° associé(e)

(si vous êtes déjà associé(e) d'une SCPI gérée par La Française Real Estate Managers)

CODE PARTENAIRE :

NOM PARTENAIRE :

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme ☐ Indivision
☐ Société - N° Siret :

Nom (ou raison sociale)

Nom de naissance

Prénoms

Adresse

Code postal Ville.....

Pays Téléphone

E-mail.....

Date, lieu et département de naissance

.....

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme ☐ Indivision
☐ Société - N° Siret :

Nom (ou raison sociale).....

Nom de naissance

Prénoms

Adresse

Code postal Ville.....

Pays Téléphone

E-mail.....

Date, lieu et département de naissance

.....

Situation de famille :

☐ Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e)

Si vous êtes mariés : date de mariage :/...../.....

Régime matrimonial : ☐ Sans contrat, communauté légale

☐ Contrat séparation de biens

Nombre d'enfants à charge :

☐ Contrat communauté universelle

☐ Participation aux acquêts

Souhaite me porter acquéreur en pleine propriété de parts de SCPI selon les détails ci-dessous :

Indiquer le nom de la SCPI :			
Nombre de parts	Prix maximum offert (€)/part	Prix à payer (€)/part ⁽¹⁾	Montant total à verser (€)
A	B	C = B x 1,047	A x C

⁽¹⁾ Droits d'enregistrement compris, calculés au taux de 5,00 % sur le prix d'exécution, soit la somme nette revenant au vendeur. Les droits d'enregistrement correspondent à 4,75 % du prix offert. Le calcul est effectué hors incidence de l'arrondi fiscal, pour lequel La Française Finance Services fera profit ou sa charge.

Détenues actuellement en : ☐ pleine propriété ☐ démembrement (voir conditions au verso)

Je souhaite raccourcir la durée de validité de mon ordre à une seule confrontation, afin que les fonds non engagés me soient restitués après la première confrontation : ☐ Oui ☐ Non

Païement du montant total de mon ordre :

☐ par virement

☐ par chèque libellé à l'ordre de la SCPI

J'ai bien noté que :

- sauf mention contraire, la transaction porterait sur la totalité ou une partie des parts mentionnées ci-dessus ;
- le prix d'exécution correspond à la somme nette revenant au vendeur. Il s'entend net de tous frais, c'est-à-dire commission de cession de 5 % HT soit 6 % TTC et droits d'enregistrement de 5 % appliqués au prix d'exécution, à la charge de l'acquéreur (avec un minimum de perception de 25 € par déclaration).

Je donne mandat à La Française qui accepte, aux fins, en mon nom et pour mon compte, dès l'exécution de mon ordre d'accomplir toutes formalités consécutives à mon ordre, notamment l'enregistrement de la transaction auprès du Trésor public.

Avant toute souscription à la SCPI, vous devez prendre connaissance des documents légaux (note d'informations et son actualisation le cas échéant, statuts, bulletins trimestriels, rapports annuels, document d'informations clés) disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site Internet www.la-francaise.com.

Fait à, Signature(s)⁽²⁾ :

Le.....

Important : Dans le cadre des dispositions réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (article R.561-12 et suivants du Code Monétaire et Financier), il vous est demandé de joindre le Questionnaire LCB-FT dès le premier euro. Le Groupe La Française se réserve le droit de demander tout document probant qu'elle juge nécessaire sur l'origine des fonds.

⁽²⁾ **Achat en nom propre :** signature de l'acquéreur ; **achat aux noms de deux acheteurs :** signature obligatoire des deux acheteurs ; **achat par une société (SA, SCI, etc.) :** signature du représentant légal de la société.

CONDITIONS DE VALIDITÉ DE L'ORDRE

Pour être valide, votre ordre doit répondre aux conditions de validité générales et éventuellement particulières décrites ci-dessous :

Conditions générales :

- l'ordre d'achat, comprenant notamment le mandat donné à La Française doit être dûment rempli et signé, accompagné de votre règlement sur le compte de la SCPI (chèque ou ordre de virement) ;
- les renseignements suivants doivent être joints en annexe de ce document :
 - pour les sociétés : un extrait KBIS de moins de 3 mois, les statuts de la société, la copie d'une pièce d'identité du signataire et des bénéficiaires effectifs en cours de validité, le pouvoir de signature, le formulaire relatifs aux bénéficiaires effectifs, le bilan ou les comptes de résultats et le formulaire FATCA/CRS ;
 - pour les personnes physiques, pour chaque signataire : la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
 - un RIB du compte sur lequel doit être versé l'ensemble des revenus ;
 - dans le cadre des dispositions réglementaires relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (article R.561-12 et suivants du Code Monétaire et Financier), il vous est demandé de joindre le Questionnaire LCB-FT dès le premier euro. Le Groupe La Française se réserve le droit de demander tout document probant qu'elle juge nécessaire sur l'origine des fonds.

Conditions particulières :

En cas d'indivision, l'ordre doit être signé soit par le mandataire dûment désigné, soit par l'ensemble des co-indivisaires. Un état civil* des parties doit être également joint.

En cas de démembrement de propriété et sauf procuration jointe, l'ordre doit être signé conjointement par le nu-propriétaire et l'usufruitier. Un état civil* des parties doit être également joint.

Risques associés :

Les parts de SCPI d'entreprise sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques : absence de rendement ou perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués par la diversification immobilière et locative du portefeuille de la SCPI. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de SCPI. La SCPI comporte un risque de perte en capital. Les dividendes perçus n'étant pas garantis, ceux-ci peuvent ne pas couvrir les intérêts des prêts dans le cadre d'un achat de parts de SCPI à crédit.

*Nom, prénom(s), nom de naissance pour les femmes mariées ; situation de famille, adresse, code postal, ville, pays, date, lieu et département de naissance.

La société de gestion tient à disposition l'état du carnet d'ordres, sur simple demande par e-mail ou par courrier ou sur le site www.la-francaise.com –sur lequel figurent les cinq prix offerts les plus hauts à l'achat et les cinq prix offerts les plus bas à la vente avec les quantités correspondantes –, la valeur de réalisation, le dernier dividende annuel distribué.**

****La Française Real Estate Managers S.A.S. au capital de 1 290 960 € - 399 922 699 RCS Paris**

Siège social : 128, boulevard Raspail 75006 PARIS

La société de gestion de portefeuille La Française Real Estate Managers a reçu l'agrément AMF n° GP-07000038 du 26/06/2007 et l'Agrément AIFM au titre de la directive 2011/61/UE en date du 24 juin 2014.

Les informations contenues dans le présent document feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes pour le compte desquelles sont enregistrées lesdites informations auront la faculté d'exercer un droit d'accès et de rectification dudit fichier en s'adressant à La Française par courrier ou par mail à l'adresse dpo@la-francaise.com

